

COMMUNAUTE de COMMUNES de COMMERCY – VOID - VAUCOULEURS

ASSEMBLEE GENERALE du 27 septembre 2017

Objet : OPAH RU : attribution de subventions

L'an deux mille dix-sept, le vingt sept septembre, à vingt heures trente, les Délégués des communes adhérentes à la Communauté de Communes de Commercy - Void - Vaucouleurs, convoqués le 19 septembre 2017, selon les règles édictées par le Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à Vaucouleurs.

Etaient présents :

Boviolles : LIGIER Jean-Pierre

Brixy aux Chanoines : TRAMBLOY Jean Marie

Burey en Vaux : CAUMIREY Dominique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Burey la Côte : LANGARD Jean Michel

055-200066157-20170927-226-2017-DE

Chalaines : SANCHEZ Christine *suppléante de HOCQUART Patrick*

Accusé certifié exécutoire

Chonville Malaumont : LANTERNE Bruno

Réception par le préfet : 04/10/2017

Commercy : BARREY Patrick, DABIT Annette, GUCKERT Olivier, LE BONNIEC Alain, LEFEVRE Jérôme, LEMOINE Olivier, RICHARD Suzel, THIRIOT Elise, VAUTRIN Jean-Philippe

Cousances les Triconville : BIZARD Michel

Dagonville : WENTZ Dominique

Epiez sur Meuse : HENRION Mauricette

Euville : FERIOLI Alain, HERY Joël, HIRSCH Philippe

Goussaincourt : BISSINGER Michel

Grimaucourt pres Sampigny : COLLIGNON Daniel *suppléant de FILLION Jean-Charles*

Laneuville au Rupt : LUX Michel *suppléant de FURLAN Jacques*

Lérouville : BRUNO Patricia, PORTEU Brigitte, VIZOT Alain

Marson sur Barboure : PETITJEAN Joël

Mécrin : MOUSTY Michel

Méligny le Grand : WAGNER Dominique

Méligny le Petit : BOUCHOT Christian

Ménil la Horgne : CONNESSON Jean-Claude

Montbras : BOILEAU Françoise *suppléante de THOMAS Claude*

Naives en Blois : VAUTHIER Daniel

Neuville les Vaucouleurs : TIRLICIEN Alain

Ourches sur Meuse : GUILLAUME François

Pagny la Blanche Côte : ROUVENACH Daniel

Pagny sur Meuse : MAGNETTE Jean-Marc, PAGLIARI Armand

Pont sur Meuse : GRUYER Reynald

Reffroy : LECLERC Francis

Rigny la Salle : ASSADOURIAN Marc

Rigny Saint Martin : POIRSON Eliane

Saint Aubin sur Aire : FALLON Luc

Saint Germain sur Meuse : ANDRE Patrick

Saulvaux : LEROUX Patrice

Sauvoy : THIRIET Philippe

Sorcy Saint Martin : DELOGE Robert
Taillancourt : MAZELIN François
Troussey : GUILLAUME Alain
Ugny sur Meuse : FIGEL Régis
Vadonville : BON Bénédicte
Vaucouleurs: FAVE Francis, GEOFFROY Alain, GIANNINI Cédric
Villeroy sur Méholles : LAURENT Eddy
Void Vacon : GAUCHER Alain, BOKSEBELD Virginie, ROCHON Sylvie
Willeroncourt : LAFROGNE Nicolas

Suppléant présent sans pouvoir de vote

Boviolles : SAMSOM Fabrice
Chonville Malaumont : BENICHOUX Roselyne
Mélny le Grand : FROMONT Jean-Luc
Villeroy sur Méholle : DESOTEUX Gisèle
Willeroncourt : CALVO Michel

Absents

Boncourt sur Meuse : MIDENET Eric
Bovée sur Barboire : LEROUX Dominique
Broussey en Blois : BELMONT Stéphanie
Chalaines : HOCQUART Patrick
Champougny : VINCENT Eric
Commercy : BOUROTTE Liliane, BRETON Natacha, CAHU Gérald, CARE Florent MAROTEL Jacques, PAILLARDIN Delphine
Erneville aux Bois : DRUPT Hubert
Euville : GEROME-LOUE Léa
Grimaucourt pres Sampigny : FILLION Jean-Charles
Laneuville au Rupt : FURLAN Jacques
Maxey sur Vaise : DINTRICH Jean-Luc
Montbras : THOMAS Claude
Montigny les Vaucouleurs : NAJOTTE Sylvie
Nançois le Grand : ORBION Claude
Sauvigny : BESSEAU Frédéric
Sepvigny : LIEGAUT René
Sorcy Saint Martin : MARTIN Franck
Vaucouleurs : DINE Régis
Vignot : BUCQUOY Régine, CHAFF Daniel, THOMAS Guylaine
Void-Vacon : LHERITIER Jean-Paul

Pouvoirs ont été donnés à :

LECLERC Francis de BISSINGER Michel

CONNESON Jean-Claude de BELMONT Stéphanie
LEMOINE Olivier de BOUROTTE Liliane
THIRIOT Elise de THOMAS Guylaine
RICHARD Suzel de MAROTEL Jacques
GRUYER Reynald de CHAFF Daniel
BARREY Patrick de CAHU Gérald
FAVE Francis de DINE Régis
DABIT Annette de BRETON Natacha
ROUVENACH Daniel de LIEGAULT René
FERIOLI Alain de GEROME LOUE Léa
TRAMBLOY Jean-Marie de BESSEAU Frédéric
LAFROGNE Nicolas de ORBION Claude
BIZARD Michel de DRUPT Hubert
CAUMIREY Dominique de DINTRICH Jean-Luc
LIGIER Jean-Pierre de LEROUX Dominique
VAUTRIN Jean-Philippe de CARE Florent
POIRSON Eliane de NAJOTTE Sylvie
ROCHON Sylvie de LHERITHIER Jean-Paul
LEFEVRE Jérôme de PAILLARDIN Delphine
LANTERNE Bruno de MIDENET Eric

Secrétaire de séance : LEFEVRE Jérôme

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents : 60

Nombre de suffrages exprimés : 80

VOTES : Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : OPAH RU - Attribution de subventions

27/09/2017 Délibération n° 226-2017

Vu le règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'OPAH validé par délibérations du 2 juillet 2015 et du 12 juillet 2017,

Considérant que la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un programme d'aides financières pour :

- lutter contre l'habitat dégradé, très dégradé et indigne,
- favoriser l'autonomie de la personne
- lutter contre la précarité énergétique et améliorer les performances énergétiques,
- lutter contre la vacance des logements.

Les subventions de la Communauté de Communes sont accordées pour :

Propriétaires occupants :

- des travaux de résorption des habitats très dégradés et indignes
- des travaux favorisant le maintien à domicile de personnes âgées et/ou handicapées
- des travaux énergétiques permettant de sortir de la précarité énergétique
- des travaux d'aménagement de chambres chez l'habitant

Propriétaires bailleurs

- des travaux de résorption de l'habitat très dégradé ou indigne
- de travaux d'amélioration pour traiter l'habitat dégradé et lutter contre la vacance
- des travaux favorisant le maintien à domicile de personnes âgées et/ou handicapées
- des travaux de performance énergétique

Vu les accords de subvention par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat,

Après exposé du Vice-Président et après avoir délibéré,

le conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'attribution des subventions suivantes :

Nom Prénom	Opération	Dépense subventionna ble	Conseil Régional		CC Commercy-Void- Vaucouleurs		Prime CC
SFREGOLA Marco	Bâtiment Basse Consommation	20 000 EUR	-	-	-	-	3 000 EUR
MASSON Michel et Solange	Autonomie	8 664 EUR	5%	433 EUR	5%	433 EUR	-
FLORENTIN Marielle	Economies d'énergie	20 000 EUR	10%	2 000 EUR	10%	2 000 EUR	-
DURAND Sébastien et Laura	Economies d'énergie	20 000 EUR	5%	1 000 EUR	5%	1 000 EUR	-
DEMOUTE Dimitri et Coralie	Economies d'énergie	20 000 EUR	5%	1 000 EUR	5%	1 000EUR	-
TOTAL		-	-	4 433 EUR	-	4 433 EUR	3 000 EUR

- autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme et attestation du caractère exécutoire.



Le Président

Francis LECLERC

Date de convocation : 19/09/2017

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.